

Au cœur des Aturins



Édito du Maire



A l'occasion des élections départementales, une large majorité d'entre vous a souhaité me voir représenter le canton Adour Armagnac auprès des instances départementales. C'est avec beaucoup de fierté que j'assumerai cette nouvelle fonction et je vous remercie chaleureusement de votre confiance.

Cependant, c'est bien évidemment une victoire collective. En effet, j'associe toute mon équipe municipale à ce résultat car ce dernier est aussi le fruit d'un travail commencé il y a maintenant un an.

Sans oublier, l'ensemble des agents municipaux qui dans leur travail au quotidien, permet, de par nos décisions, d'améliorer le cadre de vie de tous les Aturins.

De plus, ce plébiscite démontre bien que nous avons su, dès le début, répondre à vos attentes, s'attaquer aux priorités, maintenir et développer les services auprès de chacun d'entre vous.

Mais il nous oblige aussi à un devoir de résultat. C'est pour cela que les élus de la majorité municipale proposerons des actions, des projets pour tous où l'ensemble des Aturins trouvera sa place.

Notre objectif est clair : il sera de contenir les dépenses de fonctionnement ainsi que la fiscalité tout en développant une politique d'investissement nécessaire à notre ville d'Aire sur l'Adour.

Ma priorité est et sera d'être à vos côtés, à votre écoute, et de privilégier l'épanouissement de chacun d'entre vous dans notre chère cité aturine.

Très sincèrement,

Xavier Lagrave
Maire d'Aire sur l'Adour

Sommaire

INFOS À RETENIR page 3

REGARD SUR page 4

Sonia Guidolin
Adjointe en charge de l'Administration et des Finances

DOSSIER page 5

Budget 2014 et 2015

ZOOM SUR page 8

Apiculteur

RETOUR SUR pages 9

Villes et Villages Fleuris

ZOOM pages 10 Urbanisme et cadastre

EN BREF pages 11

ZOOM SUR page 12 Junta de Pena

AGENDA pages 13 & 14 L'agenda culturel et sportif d'Avril à Juin 2015

EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES page 15

NOUVEAU BLASON DE LA VILLE



La ville a désormais son nouveau blason. Tout en préservant son identité, il modernise son image en y apportant une dynamique.

L'abandon du doré dans sa composition permettra de réduire les coûts de façon significative lors des impressions.

Directeur de la publication : le Maire, Xavier Lagrave • Réalisation : Mairie d'Aire sur l'Adour • Photos : Service communication, Olivier Peyrigu, Stéphane Brethes - Alain Delerablée, Olivier Viaud • Imprimeur : Castay (labelisé Imprim'Vert) • Distribution : La Poste • Dépôt Légal : Avril 2015 • Tirage : 3 900 ex. La commune d'Aire sur l'Adour a fait le choix d'une communication éco-responsable. Après l'avoir lu, si vous ne souhaitez pas le conserver, merci de tenir compte que ce journal est entièrement recyclable.



Infos à retenir ...

DÉLIBÉRATIONS

Conseil Municipal du 16/12/2014

- Adoption du CR et du PV de la séance du CM du 12/11/14
- Attribution des allocations à la conduite automobile (Auto Prem's)
- Ouverture de crédits, budget principal 2014 et budget annexe (Lotissement "Les Chênes")
- Travaux d'éclairage public du parking de la piscine, des rues Carnot et Gambetta, et des installations sportives de la plaine
- Attribution et versement de subventions aux clubs sportifs
- Modification du régime indemnitaire des personnels municipaux
- Ouverture/fermeture de postes
- Approbation du tableau des effectifs communaux
- Rapports de contrôle relatif à la concession pour la distribution de gaz et d'énergie électrique
- Rapport annuel du SICTOM sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets
- Rapport d'activités 2013 de la Communauté de Communes
- Convention de mise à disposition des services entre la commune et la Communauté de Communes
- Construction de tribunes couvertes et de vestiaires
- Demande de subventions au titre de la DETR
- Convention relative à la dématérialisation des documents de la chaîne comptable et financière des collectivités

Conseil Municipal du 18/02/2015

- Adoption du CR et du PV de la séance du CM du 16/12/14
- Modalité de mise à disposition de tablettes numériques à destination de l'information des élus - convention de mise à disposition du matériel informatique
- Création du comité technique d'Aire sur l'Adour
- Avis du Conseil Municipal sur le projet de modification du périmètre du site Natura 2000
- Droit à la formation des élus municipaux - Bilan 2014
- Approbation des comptes administratifs 2014 (budget principal, lotissement "Les Chênes", les "Garages")
- Approbation des comptes de gestion 2014 (budget principal, lotissement "Les Chênes", les "Garages")
- Débat d'Orientation Budgétaire - année 2015
- Constitution d'un groupement de commandes pour la réalisation de documents d'accessibilité d'ERP
- Ouverture/fermeture de postes
- Cession d'une parcelle de terrain au profit de la Communauté des Communes.

PHOTOGRAPHIES ANCIENNES

Dans le cadre d'une exposition à venir sur l'histoire d'Aire sur l'Adour, le service patrimoine et archives recherche des anciennes cartes postales, photographies et gravures des différents monuments de la ville.



Contact: Sandrine Bougue - patrimoine@aire-sur-adour.fr - 05 58 71 47 00

UNE AIDE POUR LES ÉTUDIANTS !

Dans le cadre de dispositions testamentaires de Mme Madaule, si vous habitez à Aire sur l'Adour et que vous êtes étudiant, de préférence dans le domaine technique, vous pouvez obtenir un soutien financier. En 1992 elle a légué près de 61 000 euros (400 000 francs) au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la ville, avec le désir d'apporter une aide aux jeunes dans leurs scolarités.

Vous pouvez envoyer vos candidatures avant le 30 juin à :

M. Xavier Lagrave, Président du CCAS,
Place de l'Hôtel de Ville
40800 Aire sur l'Adour.



ÉVÉNEMENTS

FÊTE DES VOISINS

Le samedi 6 juin aura lieu la Fête des Voisins. A cette occasion, chaque quartier est invité à se réunir et à partager un moment convivial autour d'un repas collectif.

FÊTE DE LA MUSIQUE

SCÈNE OUVERTE

La ville organise le samedi 27 juin prochain la Fête de la Musique.

Nous invitons les musiciens à s'exprimer dans les rues aturines afin d'animer le cœur de ville lors de cette soirée.

Renseignements et inscriptions :
05 58 71 47 00
communication@aire-sur-adour.fr

PERMANENCES DU CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale est dorénavant ouvert le mardi matin et le jeudi après-midi, sans rendez-vous, au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville.

Horaires :

Mardi de 8h30 à 12h

Jeudi de 13h30 à 17h30

Mme Carla Franckaert

05 58 71 35 57 - ccas@aire-sur-adour.fr

NUMÉROS UTILES MAIRIE : 05 58 71 47 00 • POLICE MUNICIPALE : 05 58 71 47 04 • COMMUNAUTÉ DE COMMUNES : 05 58 45 19 05 • CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) : 05 58 71 35 57 • CIAS : 05 58 71 41 91 • MAISON DES SERVICES PUBLICS SAINT-Louis : 05 58 71 61 65 • MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE : 05 58 71 67 74 • GES (gaz/électricité) : 05 58 71 62 43 • SYDEC (eau/assainissement) : 0 810 40 90 40 • SICTOM OUEST DU GERS (déchets) : 05 62 08 93 84 • POLYCLINIQUE LES CHÊNES : 05 58 06 64 64 • MÉDECIN DE GARDE : 05 58 44 11 11 • SAMU : 15 • GENDARMERIE : 17 • POMPIERS : 18

PERMANENCES ET CONSULTATIONS GRATUITES

• Le Point Info Famille Aire et Tursan (PIF), 20 bis rue Carnot, mardi de 10 h à 13 h, 14h à 17h uniquement les semaines paires. Jeudi de 9 h à 12 h.

• Permanences juridiques gratuites : Notaire : premier mardi de chaque mois de 11 à 12 heures sur rendez vous.

Avocat : troisième mercredi de chaque mois de 14 à 17 heures sur rendez vous.

• La Maison des services publics Saint Louis, 4 rue Méricam. Pour connaître les permanences et les jours de celles-ci, contacter le 05 58 71 61 65.



Sonia GUIDOLIN

Adjointe au Maire en charge
de l'Administration et des Finances

Sonia GUIDOLIN, 2ème adjointe au maire, est en charge de l'administration, des finances et des ressources humaines.

Après une expérience de conseillère municipale lors du dernier mandat, elle s'investit aujourd'hui pleinement dans ses nouvelles missions.

Après 6 années passées dans l'opposition à parcourir les différents dossiers de la commune, j'ai pris ma nouvelle fonction très à cœur.

Voilà maintenant un an que nous avons été élus et que j'ai pris en charge les Finances et les Ressources Humaines.

Voici donc l'heure de présenter notre 1er réel budget :

Il est celui où nous avons dû travailler en faisant face à une baisse importante des dotations de l'Etat envers les Collectivités Locales. Cette diminution représente une somme de plus de 150 000 euros. Ce qui n'est pas sans conséquence pour l'établissement d'un budget.

Dans un contexte économique compliqué, il a donc fallu être particulièrement attentif à toutes les dépenses. Toujours soucieux d'une gestion rigoureuse, ce budget sera dans la lignée de l'année écoulée.

Plusieurs actions concrètes ont été mises en place :

- Les élus ont été les premiers à donner l'exemple, en baissant leur indemnité ; ce qui permettra une économie de 46 000 euros .
- Une étude approfondie du dossier des fluides (électricité, gaz) nous a conduit à diminuer le nombre d'heures d'éclairage public, ainsi que la durée des illuminations des fêtes de fin d'année.

Une de mes missions, la plus enrichissante, est sans nul doute, la gestion des Ressources Humaines.

Lors des réunions du Comité Technique, organisées avec les représentants de tout le personnel communal, un réel échange est établi. Chaque dossier est étudié de façon à évoluer et à améliorer leur quotidien, ainsi que celui des Aturins.

Je suis convaincue, que la rigueur d'aujourd'hui, sera la source de la réalisation des projets attendus de vous tous.

Composition de la commission municipale : "ADMINISTRATION ET FINANCES"

Sonia GUIDOLIN, Marc HAVARD, Christophe CARTEAU, Carole DUPRIEU, Stéphane LACAU, Norbert DUFFAU, Paulette SAINT-GERMAIN, Robert CABÉ

BILAN 2014

Approuvé à l'unanimité lors du Conseil Municipal du 18 février dernier, le Compte Administratif 2014 retrace l'ensemble des opérations comptables effectuées durant l'année et présente les résultats comptables de l'exercice.

Les résultats globaux du Compte Administratif 2014 pour le budget principal, font apparaître un excédent de recettes de fonctionnement à hauteur de 705 478,90 euros et de 846 576 euros en investissement.

Le Conseil Municipal devra se prononcer sur la répartition, au titre du budget 2015, sur l'excédent de fonctionnement du budget 2014.

Le résultat du Compte Administratif fait apparaître une maîtrise de ses dépenses de fonctionnement, une stabilisation de son endettement, tout en privilégiant certains l'investissement.

La commune a investi 2 562 323 euros, principalement dans les projets suivants :

- l'aménagement des rues du centre-ville (rue Gambetta...)
- l'aménagement de l'Hôtel de Ville (accessibilité)
- les travaux d'aménagement du Lac du Brousseau
- les équipements de services techniques municipaux
- les travaux de réfection du Marché Couvert
- l'aménagement de l'aire de grand passage
- l'entretien du patrimoine communal (mur de soutènement rue Didier Vignau, sonorisation de la salle Omnisports, informatisation des services municipaux, travaux de branchement eau potable, pose de menuiseries dans les locaux du « Secours Populaire », rénovation de logements communaux...)

La commune a versé également d'importants fonds de concours et de participations à la SATEL (éco-quartier Lariou), au SYDEC (mise aux normes, éclairages, pose des fourreaux de la fibre optique...) et à la Communauté de Communes (travaux de toiture du Centre Saint Louis)



Une gestion rigoureuse est à noter au travers de :

- la stabilité des taux d'impositions
- la baisse du recours à l'emprunt (680 000 euros en 2014 contre 850 000 euros en 2013)
- la baisse de 3,76% de l'encours de dette de la commune
- la baisse des charges du personnel
- la baisse des charges de gestion courante (baisse importante des indemnités des élus, économie de 34 409 euros)
- le maintien du soutien aux associations (230 000 euros à plus de 60 associations locales)



Aménagement de la rue Gambetta

Dossier : Budget

PROJET DU BUDGET 2015

La municipalité a la volonté de maîtriser les dépenses, tout en travaillant sur la continuité des investissements engagés. Le budget 2015 de la commune a pour projet de se diriger vers les Aturins et de préparer l'avenir tout en travaillant à poursuivre le désendettement et à stabiliser le taux de fiscalité.

Le Conseil Municipal étudiera le budget principal de la commune pour l'exercice 2015 qui s'équilibre en dépenses et en recettes, d'un montant global de 9 592 486 euros.

Soucieux d'une gestion rigoureuse, le budget 2015 présentera principalement une meilleure maîtrise, tant en investissement qu'en fonctionnement.

La municipalité a axé sa stratégie financière en :

- limitant les dépenses liées au fonctionnement afin d'accroître la capacité d'autofinancement tout en garantissant la pérennité d'un service public de qualité.
- réalisant des investissements pour l'avenir
- contenant le volume de la dette
- stabilisant le taux de fiscalité
- maintenant les aides aux associations
- préparer l'avenir : mise aux normes des établissements recevant du public, rénovation des bâtiments municipaux ...

La municipalité prévoit également de réduire l'encours de la dette. La dynamique de l'année précédente sera maintenue, avec une diminution des annuités. Elle souhaite poursuivre sa politique active de désendettement sans une augmentation de sa fiscalité.

Outre les fonds de concours ou de participations (pour la SATEL, SYDEC ...), les principaux investissements prévus par la commune en 2015 seront :

- Honoraires pour l'étude de la couverture de la piscine municipale
- Travaux d'accessibilité à la salle Omnisports
- Continuer la politique d'équipements sportifs
- La rénovation de la crypte Sainte Quitterie (2ème tranche)
- Travaux au marché couvert (comptoir et fermeture de la buvette « Chez Juju »)
- Remplacement du four aux cuisines du Centre d'Animation
- Travaux en régie (Local « Hangar à Tabac », divers logements, Arènes, Centre Technique Municipal...)
- Mise en place de columbarium et jardin du souvenir au niveau du cimetière communal du Mas
- Remplacement d'équipements techniques et informatiques des services municipaux
- L'acquisition de petits matériels de sécurité
- Divers revêtements (rue des Fauvettes, trottoirs avenue du IV septembre,...)
- Travaux de la terrasse à la Maison des Associations
- Aménagement de l'aire de jeux au Parc Municipal
- Voie d'accès au vélodrome
- Création de jardins familiaux HLM Guillot 1
- Entretien de la forêt communale suite à la tempête Klauss, et mise en avant des sites naturels

ÉVOLUTION DES IMPÔTS LOCAUX

	Taux en 2012	Taux en 2013	Taux en 2014	Taux prévus en 2015	Taux moyen national (2014)	Taux moyen départemental (2014)
Taxe d'Habitation (TH)	16,55%	16,55%	16,55%	16,55%	23,95%	25,37%
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFB)	17,37%	17,37%	17,37%	17,37%	20,20%	18,78%
Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties (TFNB)	62,45%	48,00%	48,00%	48,00%	48,53%	52,42%

Impôts locaux, explication

Depuis 2010 les taux communaux sont restés inchangés sans pour autant empêcher l'augmentation de la taxe d'habitation ou de la taxe foncière. La raison vient de la revalorisation annuelle par l'État de la "valeur locative cadastrale" qui permet de déterminer la base d'imposition.

Les montants des taxes sont liés :

- aux taux votés par les communes (taxe d'habitation et taxes foncières)
- aux taux votés par la communauté des communes (taxe d'habitation)
- aux taux votés par le département (foncier bâti)
- à la revalorisation forfaitaire des bases par l'État (0,9% de hausse en 2015)

Dossier : Budget

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

REMBOURSEMENT DE LA DETTE

Emprunts en cours et à réaliser

SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENTS

Participations versées au SYDEC, à la Communauté de Communes d'Aire sur l'Adour, et à la SATEL

TRAVAUX ET ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Piscine (Étude de la faisabilité de la couverture), salle Omnisports (travaux d'accessibilité), vélodrome, tribunes couvertes ...

PATRIMOINE ET CULTURE

Travaux de rénovation de la crypte de Sainte Quitterie, ...

AMÉLIORATION DES QUARTIERS

Rue Carnot, avenue du IV septembre, rue G.Fraisse, rue des Cimes, réfection toiture du local canoë-kayak, aire de jeux, illuminations, travaux terrasse de la Maison des Associations...

BÂTIMENTS ET ÉQUIPEMENTS PUBLICS

Marché Couvert (comptoir et fermeture buvette), cimetière (columbarium et jardin du souvenir au Mas), peintures, centre d'animation, aménagement torii Arènes ...

ÉQUIPEMENTS SERVICES MUNICIPAUX

Équipements techniques (espaces verts, voirie, installations sportives, CTM), informatisation (logiciels, matériel informatique) ...

ENVIRONNEMENT

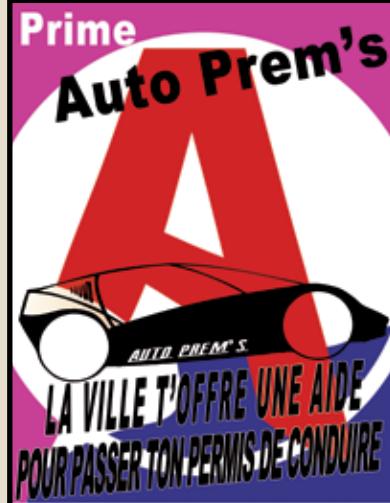
Création de jardins familiaux (HLM Guillon 1), entretien de la forêt communale ...

ÉQUIPEMENTS SÉCURITÉ

Mise en œuvre du document unique

RESTES À RÉALISER DE 2014

À ces dépenses d'investissement, il convient d'ajouter les restes à réaliser de l'année 2014 : aménagement de la rue de la Gare, construction de tribunes couvertes, reboisement de la forêt communale, parking de la piscine municipale, aménagement de la piste cyclable ...



Une prime de 500 euros est délivrée aux Aturins ou Aturines passant leur permis voiture pour la première fois



L'étude pour la couverture de la piscine municipale va être lancée en 2015



Travaux d'accessibilité de la salle Omnisports



Réalisation d'un club-house à la plaine des sports

Zoom sur ...



Mielaldo, l'apiculture Aturine

Installé à Aire sur l'Adour, mielaldo propose du miel obtenu et conçu selon les méthodes traditionnelles de récolte, réalisant ainsi un miel de qualité, 100% naturel et récolté de façon artisanale.

Après s'être lancé par curiosité dans l'apiculture en acquérant sa première ruche à sa retraite en 2008, Alain Delerablée a développé ses installations avant de se lancer, sans ambition industrielle, dans la vente de ses produits en avril 2014.

La priorité de cet apiculteur est la qualité et le respect de l'abeille dans son travail, au détriment du rendement, « il vaut mieux produire moins mais réaliser une meilleure production tout en adoptant des prix raisonnables ». Les quantités sont donc limitées puisque soumises aux conditions climatiques des saisons dans la région, avec une production moyenne de quelques dizaines de kilos par an (cette année les intempéries ont affaibli le cheptel). Les problèmes les plus importants qui occasionnent des pertes considérables des populations d'abeilles sont, pour une part, dû aux mélanges de certains pesticides et autres traitements, et d'autre part, aux varroas (parasites de l'abeille), aux frelons asiatiques et aux aléas climatiques (trop d'humidité affaiblit les essaims).

Lors d'une bonne année il produit du miel de printemps (issu du colza), et lorsque les années sont très bonnes il peut récupérer du miel de châtaigniers, du miel d'acacias et également du miel de forêt.

On trouve ainsi du miel obtenu selon les méthodes traditionnelles de récolte où tous les éléments bois qui constituent les ruches et ses accessoires sont fabriqués sur place, par lui-même, dans le respect des dimensions normalisées (« ruche Dadant »). Le respect du taux d'humidité, de la température et la réduction du nombre d'interventions sur ses ruches permettent de récupérer par la suite un miel le plus naturel possible et conservant ses propriétés.

Cette démarche du respect des normes et de l'abeille est relayée sur son site internet où on y trouve informations et initiations à la reconnaissance d'un bon miel, afin que chacun puisse prendre conscience des dérives existantes.

Il se tient à votre disposition à son domicile pour vous faire découvrir ses différentes variétés de miel et d'éventuelles recettes. Il peut également livrer les commandes à Aire sur l'Adour ou les expédier par Colissimo dans toute la France métropolitaine.

Contact :

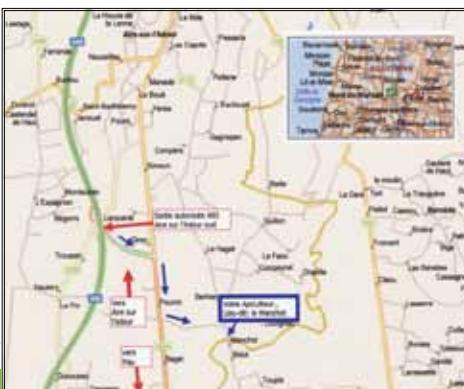
Alain Delerablée

05 58 71 33 67 – aldo.dele@hotmail.fr

Le Manchot – 2981, route de Lannux

40800 Aire sur l'Adour

<http://www.mielaldo.com/>



Dans la démarche d'entretenir sur l'amélioration du cadre de Aturins, M. Barraud et M. Vercer seront installées dans différents à distance des habitations et lieux

UNE INDUSTRIE DU MIEL EN SURPRODUCTION

L'agriculture française métropolitaine compte actuellement un peu plus de 1,5 million de ruches, pour 70 000 apiculteurs professionnels qui produisent près de 20 000 tonnes de miel par an et en exportent environ 4 000 tonnes. En 2012, le chiffre d'affaires apicole national s'est élevé à 135 millions d'euros (dont 70% pour le miel).

Les français sont de grands amateurs de miel et consomment en moyenne 0,7 kg par an. Ainsi pour pouvoir répondre à cette demande conséquente (40 000 tonnes chaque année), les importations ont fortement progressé ces dernières années depuis l'Asie, l'Allemagne ou l'Espagne notamment.

Les productions perdent du savoir faire et abandonnent la tradition au profit de la surproduction comme solution face à la demande croissante des consommateurs.

Villes et villages fleuris



L'équipe des Espaces Verts

PREMIÈRE FLEUR, PREMIÈRE ÉTAPE

La ville d'Aire sur l'Adour a reçu la première fleur du Label des "Villes et Villages Fleuris". Cette distinction vient récompenser le travail des équipes municipales et encourage à poursuivre et développer les actions en faveurs de l'environnement.



la biodiversité et de travailler
vie et de l'environnement des
dejo ont réalisé des ruches qui
s espaces naturels de la ville et
eux de passage.

Après avoir accueilli en août dernier le Comité Régional des Villes et Villages Fleuris et leur avoir présenté l'ensemble du travail accompli par les équipes municipales, le jury a décidé à la fin de l'année de distinguer Aire sur l'Adour en lui remettant sa 1ère fleur. Une récompense aux investissements de la municipalité et particulièrement du service des « Espaces Verts », qui permet à Aire sur l'Adour de rentrer dans le cercle fermé des villes labellisées.

Le label est le plus connu et apprécié du grand public, il est un support important dans l'amélioration des pratiques en faveur de l'environnement et de la mise en place de modes de gestion plus économies et responsables.

Cette distinction est une source de fierté et de reconnaissance pour tout ceux qui se sont engagés dans ce projet. C'est également une motivation supplémentaire appelant à continuer dans cette voie et à développer l'environnement des Aturins, pour que cette première fleur ne soit qu'une étape vers des objectifs futurs.

UN LABEL POUR REGARDER DEVANT

La municipalité a le désir d'être plus soucieuse de l'environnement et du cadre de vie des Aturins. C'est donc dans cette démarche qu'elle travaille à développer et diversifier les actions menées au sein de sa ville. Elle a mis en place une réelle stratégie des espaces verts et d'aménagement paysager pour respecter le patrimoine végétal.

Ce respect de l'environnement passe notamment par une gestion raisonnée de l'eau, des produits phytosanitaires et donc de la faune et flore existantes. Cette volonté se traduit par une tonte moins intensive et une utilisation quasiment nulle de pesticides dans les parcs, cimetières ou voies publiques.



LE LABEL "VILLES ET VILLAGES FLEURIS"

Le label garantit une qualité de vie, une image et un environnement favorable à l'attractivité touristique, résidentielle et économique.

Les critères d'attribution ont évolué pour laisser une place plus importante à l'aménagement et à la gestion des espaces paysagers valorisant la qualité de vie des résidents et des visiteurs.

Les trois principaux critères sont les suivants : le patrimoine paysager et végétal, le développement durable et le cadre de vie, et l'ensemble des actions d'animation et de valorisation touristique.

La municipalité a mis en place dans la commune un plan de gestion différenciée adapté selon les directives du Grenelle de l'Environnement. Ainsi, certains quartiers ne sont plus traités avec des produits phytosanitaires et les tontes sont plus espacées afin de préserver la faune et la flore sans altérer la biodiversité.

Ce choix d'adopter un entretien différent s'inscrit dans la volonté de la commune de respecter l'environnement et de sensibiliser la population.

URBANISME ET CADASTRE



Le service de l'urbanisme est indispensable lorsqu'un Aturin souhaite réaliser un projet. Face à une réglementation de plus en plus complexe et un désengagement de l'État, le service urbanisme et cadastre s'adapte afin d'accueillir le public et répondre à sa demande.

L'urbanisme englobe l'ensemble des actions qui aménagent, disposent et organisent l'espace, avec l'objectif de satisfaire au mieux les différents besoins de ceux qui y vivent, travaillent ou s'y déplacent. Sur le plan local il s'agit principalement d'élaborer des projets de développement et d'aménagement tout en disposant des moyens

juridiques pour les concrétiser. Le document référence étant le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U). Ce plan permet ainsi d'imaginer et de définir les éventuelles constructions et espaces non bâtis, et de pouvoir délivrer les autorisations d'occupation des sols (permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir, certificat d'urbanisme...).

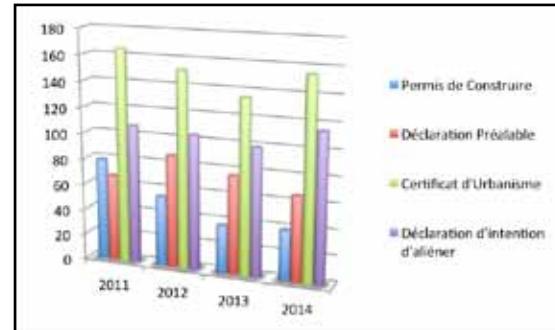
Engager tout acte de construction nécessite un certain nombre de formalités administratives. Le service urbanisme de la ville d'Aire sur l'Adour assure le conseil, le suivi et l'instruction de vos dossiers (division d'un terrain, construction, rénovation, aménagement de local, clôtures ...)

Devant la rigueur et les nombreuses normes existantes dans l'urbanisme, Marie-France Berdery est un soutien et conseil face à toutes les démarches de construction et d'aménagement. Elle renseigne sur les terrains constructibles et les démarches à entreprendre.

INSTRUCTION

Jusqu'à présent l'ensemble des demandes d'aménagement, d'occupation des sols ou encore de permis de construire était obligatoirement transmis à la direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) qui instruisait les autorisations d'urbanisme pour le compte de la ville. À partir du 1er juillet 2015, la loi Alur oblige les collectivités à prendre en main les instructions des dossiers.

Cette évolution marque la volonté de voir les collectivités locales être pleinement responsabilisées sur le droit des sols, la municipalité devient donc le seul décisionnaire, simplifiant ainsi les échanges pour le montage des dossiers.



DES RÈGLES DE CADRE DE VIE

Toutes ces règles d'urbanisme ont pour but de mettre en place une homogénéité du territoire tout en respectant le patrimoine, l'environnement et le cadre de vie dans lequel on s'inscrit. Un cadre de vie pour lequel Laurent Larguier travaille également, en collaboration avec sa collègue, puisqu'il apporte renseignements cadastraux et informations sur les différentes zones inondables de la commune. En charge de la numérotation des voiries il met également en place les différents arrêtés municipaux, tels que les fermetures occasionnelles de rues.

Une grande partie de son travail s'articule autour de la gestion des cimetières qui sont au nombre de quatre : le cimetière "ancien" au lieu dit « Prentigarde », le cimetière "nouveau" situé à proximité, le cimetière du Mas près de l'église Sainte-Quitterie et le cimetière de Subéhargues situé tout autour de l'église Notre-Dame. On y dénombre près de 2 500 sépultures qui sont progressivement répertoriées et informatisées.

De nombreux investissements vont être réalisés au niveau du cimetière du Mas, avec la mise en place de columbarium et d'un jardin du souvenir.

REPRISES DE CONCESSIONS

La ville a lancé depuis décembre 2014 une procédure de reprises de concessions jugées abandonnées au cimetière de Subéhargues. Ces sépultures sont signalées avec une plaquette portant l'inscription suivante : « cette concession supposée abandonnée fait l'objet d'une procédure de reprise ».

Les familles ont trois ans pour se manifester auprès des services techniques, de procéder à un nettoyage et à des réparations éventuelles pour redonner un aspect soigné. Ces reprises ont pour but de redonner aux cimetières un aspect décent, en respect avec les défunt et avec la valeur patrimoniale du site.

Contact : Laurent Larguier – 05 58 71 35 59

En bref ...

Réduction de l'éclairage public

Depuis plusieurs semaines, la municipalité a décidé de réduire le coût de l'éclairage public en éteignant de 23 heures à 6 heures certains quartiers de la commune d'Aire sur l'Adour.

Cette décision a pour but principal de réaliser des économies de consommation.

Cette extinction a d'abord été testée depuis octobre sur 300 réverbères, dans les quartiers de Chicas, Biroy, Bellevue et Lariou. Généralisée, aujourd'hui ce sont donc 1 000 lampadaires qui sont éteints dans toute la ville.

La mesure concerne l'ensemble des quartiers à l'exception des axes départementaux, du cœur de ville, de la rue Félix Despagnet et de l'accès à la Polyclinique des Chênes, et ce pour des raisons de sécurité.



RÉUSSIR SON PROJET PROFESSIONNEL

Vous avez entre 16 et 25 ans et vous souhaitez prendre en main votre avenir, votre conseillère jeunes, Jessica Ribeiro vous accueille sur rendez-vous du lundi au vendredi à la Maison des Services Publics.

Lors d'un accueil individualisé, elle échangera avec vous sur vos questions liées à l'emploi, la formation, le choix d'un métier et le soutien social.

Maison des Services Publics - 4 rue René Méricam
05 58 71 95 52 - jessica.ribeiro@missionlocaledeslandes.fr



Inscriptions à l'école Rentrée 2015

ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE CLAUDE NOUGARO

Les inscriptions des enfants nés en 2013, 2012, 2011, 2010 débutent à partir du 4 mai, en deux étapes :

- Certificat d'inscription délivré à la Mairie (se munir d'un justificatif de domicile et du livret de famille)
- Rendez-vous à l'école à prendre au 05 58 71 65 48 (se munir du certificat d'inscription, du livret de famille et du carnet de santé)

Possibilité d'accueillir les enfants de 2 ans

ÉCOLE MATERNELLE PRIVÉE JEANNE D'ARC

Les inscriptions pour la rentrée sont ouvertes. L'école accueille les enfants de la TPS au CP, les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Renseignements au 05 58 71 65 37

JEUNES LYCÉENS ÉTRANGERS CHERCHENT UNE FAMILLE D'ACCUEIL

Le Centre d'Échange Internationaux aide les jeunes étrangers dans leurs démarches à venir apprendre le français et sa culture durant plusieurs mois dans un collège ou lycée.



Le CEI cherche des familles bénévoles pouvant offrir l'hébergement à :

- Paula, colombienne de 15 ans, pour 4 mois à partir de septembre
- Tharek, allemand de 17 ans, pour l'année scolaire 2015/2016

Renseignements :
Centre d'Échanges Internationaux - Mios
Géraldine Milon Leroy
05 56 26 10 53 / 06 60 27 92 92

Zoom sur la Junta des Peñas



Toro de Baltasar Iban à sa sortie du toril l'an dernier
© O.Viaud

Forte d'une expérience et d'une certaine légitimité, la Junta des Peñas s'est vu confiée cette année, par la municipalité, la gestion des Arènes et l'organisation des spectacles taurins, avec l'ambition de redonner à la cinquième arène du Sud-Ouest une identité en adéquation avec l'affection locale. Elle a ainsi la volonté de leur proposer des événements de qualité et de redonner la passion taurine aux Aturins.

La passion taurine à Aire sur l'Adour remonte à plus de trois siècles (première mention en 1647), au cours de cette période les pratiques ont évolué et la première Corrida de Toros aurait eu lieu en 1921. Fort de cette tradition ancrée dans la vie aturine les arènes sont construites, sous l'impulsion de Maurice Lauche, sur les bords de l'Adour. Avec une capacité actuelle de près de 4 500 places elles font partie des plus grandes Plazas de Toros du Sud-Ouest.

La Junta des Peñas Aturines est née en 2007 de la réunion des cinq associations taurines de la ville (Peña los Arsouillos, Peña 69, Peña Aquet Taben, Peña Christophe Dussau et le Comité des Fêtes) et compte aujourd'hui près de 200 membres actifs. Des bénévoles, jeunes et moins jeunes, unis autour d'une même passion et d'un même objectif, alliant dynamisme et expérience.

Au fil des ans, cette émanation est devenue une association à part entière, mobilisant ses propres partenaires, ses propres bénévoles. Véritable reflet de l'affection locale, l'association mélange les points de vue et les générations.

Connue et reconnue en dehors de la cité Aturine, l'association est représentée lors de nombreuses manifestations du Sud-Ouest et développe des relations et un réseau conséquent dans le milieu taurin. Au cours des dernières années, la Junta des Peñas Aturines s'est imposée comme un interlocuteur incontournable en matière taurine à Aire sur l'Adour, accompagnant les délégataires sur de nombreux événements : élaboration des cartels, communication, billetterie, sécurité, gestion des corrales...



Le programme de la saison à venir est axé autour de l'élément essentiel de la corrida, le Toro de combat, et les choix ont donc été portés sur des élevages réputés, fournissant un bétail encasté et brave. Pour les affronter des toreros se livreront dans le combat et seront capables de briller face à des Toros exigeants.

Au-delà des cartels, l'accent sera également mis sur l'accueil des aficionados autour des Arènes, en créant un espace de convivialité propice aux discussions et au partage.

Deux grands rendez-vous traditionnels :

1^{er} mai, pour la Fête des Arsouillos

3^{ème} dimanche de juin, pour les fêtes patronales



Novillo de Pablo Mayoral
Combattu le 1^{er} mai lors de la novillada concours
© O.Viaud



Matador Mehdi Savalli
À l'affiche le 21 juin comme triomphateur de l'an dernier
© O.Viaud

Jeudi 1^{er} Mai 2015 Grande Journée Taurine

11 heures : **CAPEA** - Entrée Gratuite

Erales de Michel Agruna
Ecole Taurine « Adour Aficion » du Maestro Richard MILIAN

13 heures : **REPAS TAURIN**

Animé par Les Armagnacs, Los Arsouillos,
Et l'ensemble instrumental « Int'Aire'Mezzo »

17 heures :

NOVILLADA CONCOURS

JOSÉ ESCOLAR GIL RASO DE PORTILLO

VALDELLÁN PABLO MAYORAL

FLOR DE JARA COQUILLA DE S. ARJONA

Pour les Novilleros:

B. ÁLVAREZ - L. HUSSON - A. ROCA REY

TARIFS Remise de 10 % à partir de 10 billets achetés

PLACES	OMBRE	SOLEIL
BARRERA	50 €	40 €
CONTRA BARRERA	45 €	35 €
DELANTERA	40 €	35 €
TENDIDOS rangs 1 et 2	35 €	30 €
TENDIDOS rangs 3 et 4	30 €	25 €
TENDIDOS rang 5	25 €	20 €

Gratuit Jusqu'à 15 ans - Tarif Jeunes de 15 à 25 ans : 15 €

Infos et réservations à partir du Mercredi 22 avril 2015
à l'Office de Tourisme d'Aire sur l'Adour au 05 58 71 68 90

www.toros-aire.com

DU 30 Avril au 3 Mai 2015

28ème fête des ARSOUILLOS

4 JOURS DE FÊTE !

jeudi 30 Avril
Ouverture de la fête
Soirée **SAN FERMIN**

Samedi 2 Mai
9h -Animation
du Marché et du centre ville
en Musique

Vendredi 1^{er} Mai
11h Capéa (entrée Gratuite)
Ecole Taurine Adour Aficion
12h Apéro en Musique
et à partir de 13h Repas Taurin

14h FERIA DES PITCHOUNS
Après-Midi
MouSSE OTâche !

17h NoViLLada Concours
6 Ganaderias SANTA COLOMA
Borja ALVAREZ - Louis HUSSON - Andrés ROCA REY

19h00
NUIT DES BANDAS ET FANFARES



Oeuvres originales

La ville d'Aire sur l'Adour organise la première édition de la "Halle aux Créateurs" le dimanche 7 juin sous la Halle aux Grains.

Ce rendez-vous sera l'occasion de trouver de nombreuses réalisations originales : créations en bois flottés, transformations d'objets (recyclage de tonneaux, sacs, horloges, luminaires ...), peintures, bijoux ...

Une opportunité de pouvoir découvrir des objets hors du commun, issus de l'esprit et du travail de créateurs inspirés.

Si vous êtes intéressés pour exposer et que vous réalisez vous-même vos oeuvres, n'hésitez pas à nous joindre pour toute demande de renseignement ou d'inscription.

Contact : 05 58 71 47 00 - communication@aire-sur-adour.fr

Agenda

FESTIVAL DU JEU 3^{ÈME} ÉDITION



Samedi 13 juin
14h - 2h : accès à l'espace ludique
au centre d'animation

Dimanche 14 juin
10h - 18h : ouverture de l'espace
ludique du centre d'animation
15h : tournoi "Magic"

Espace jeux de sociétés, jeux
traditionnels et retro gaming

Informations au 06 42 58 73 19

KERMESSE

LE 14 JUIN
Kermesse de l'École Saint Joseph
au Centre de Loisirs organisée
par les parents d'élèves.
La célébration à la Cathédrale
sera suivie d'un repas et de
différents jeux traditionnels.
Inscriptions au 05 58 71 67 12

MUSIQUE ET CHANTS

- LE 16 MAI
Stage de "bourrée du Berry et
d'Auvergne"
- LE 16 MAI
Bal Gascon avec Milharis à 21h
- LE 31 MAI
Stage de musique et chant avec
Sarah Ferrié Pierce
- LE 14 JUIN
Stage de musique et chant avec
Sarah Ferrié Pierce

DANSE

- LE 30 MAI
Spectacle de l'école de danse de
l'Arabesque au Centre d'Animation.

DESSINS ET PEINTURES

- LE 30 MAI
Stage de dessins de modèle nu,
avec Lesley Gasking
- LES 27 ET 28 JUIN
Festival Land'art au parc d'Aire,
exposition des installations
artistiques des élèves
- DU 3 AU 5 JUILLET
Exposition des œuvres réalisées
par les groupes d'art plastique
de l'association Renc'Art à la
Médiathèque et à l'Orangerie

SPORTS ET LOISIRS

- LE 2 ET 3 MAI
Individuels Régionaux Féminins de
Gymnastique
- LE 10 MAI
Tournoi jeunes de Volley à la
salle Omnisports, organisé par la
Violette Aturine Volley
- LE 13 MAI
Masterclass Zumba à la
salle Omnisports, au profit
de l'association "Vaincre la
Mucoviscidose"
Réservations: 06 82 35 97 01
- LE 23 MAI
Nuit du Volley à la salle
Omnisports, à partir de 17h
Renseignements: 06 71 87 16 34
- LE 30 MAI
Animations et après midi piste
au vélodrome d'Aire sur l'Adour à
partir de 14h. Organisé par l'UCAB
- LE 18 JUIN
Finales du Tournoi Corpo de
Football au stade E.Riba à partir
de 19h
- LE 20 JUIN
Tournoi de rugby à 7, organisé
par Sud Ouest Ovalie 7 (SOOS) au
stade Municipal
- LE 26 JUIN
Soirée piste au vélodrome d'Aire
sur l'Adour, organisée par l'UCAB.
Animations variées et repas, à
partir de 19h
- LE 27 ET 28 JUIN
Concours de la Boule Aturine sur les
allées de l'Adour
- LE 28 JUIN
Démonstration d'Hydravions
radiocommandés au Lac du
Brousseau à partir de 14h.
Organisé par Air Land Modélisme
- LE 1^{er} JUILLET
Manifestation Ados Bougez
évenementielle, Aire StarGame.
Ouvert aux adolescents, 12 à 17 ans.
Renseignements : 05 58 71 47 13
- LE 3 JUILLET
Gala de Gymnastique à partir de
19h, organisé par la Violette Aturine
Gymnastique.
Renseignements : 06 83 12 11 20
- ÉVÉNEMENTS**
- LE 23 ET 24 MAI
Exposition "Femmes et Métiers
d'Art" à la salle de l'Orangerie, de
10h à 18h
- LE 6 JUIN
Fête des voisins dans chaque
quartier de la ville
- LE 7 JUIN
La "Halle aux Créateurs"
1^{ère} édition à la Halle aux Grains,
de 10h à 18h
- DU 19 AU 23 JUIN
Férias d'Aire sur l'Adour
- LE 24 JUIN
Grande braderie dans le centre
ville.
Organisée par Aire Animations.
Renseignements : 06 79 71 33 71

Naissances



- Violette Marie Désirée MÉNAGE
- Charlie BEAUMONT
- Mandi Manuela Karine FLORES
- Hugo GOMEZ
- Loris GRAFF PRATAVIERA
- Ayline Ay-Bobo Fatou HERMANN
- Ana Coline AVIGNON
- Florian Raphaël MARTINEZ
- Aimé Roger MOULET
- Rayan OUAID MOUHSSINE
- Louise Marie CASTAGNET
- Antoine Louis Jean DESTRUHAUT
- Lewis SABATHÉ

Décès

- Rose-Blanche Catherine Fernande Raphaël PIERRE
- Claire Giselle MANIEZ veuve LEFORT
- Yvette Marie Marcelle DUFFARD veuve PORTOLLEAU
- Michel SALA
- Jacqueline DESBLANCS épouse BERGEZ-TAYTOLE
- Yolande DABADIE épouse BELLÉE
- Jean TOLLIS
- Josette LIARD veuve DURAN
- Odette LAGOUË veuve DEDEBAN
- Trémeur Le COGUIEC
- Marthe ROUCHALEAU veuve DUPRAT
- Jacques GARCIA
- Prudent Georges BAELE
- Jeanne Françoise MÉRICAM-BOURDET
- Marcel Jules Jean-Marie CROCHET
- Damien Yoon Sun DUBOS
- Maurice Théodore CHABAUD
- Jean LAFENÊTRE
- Gabrielle THÉAU veuve DESBLANCS
- Anne Hélène Marie LE BIHAN

- Robert PEYREZABES
- Jean-Claude Marcel Emile VILLEMEZ
- Gilbert DÉSÈS
- Marc Auguste LÉON
- Marie Elise DUPOUY épouse DULAU-LASTERNIÈRES
- Noël Cyprien Gilbert DEDEBAN
- Clotilde Jeanne Marie LALANNE veuve BOP
- Jeanne Denise BASCAIN
- Jean Emile CAZADE-ARDURAT
- Jocelyne Suzanne LAMBERT
- Michel Lucien Hervé FILY
- Maurice Florent LAFFITAU
- Jeanne DESPÉRÈS veuve SEINTIN
- Suzette Rose LABADIE épouse CAZAC
- Pierre Georges Etienne RAINESON
- Francis Rémy BASTARD
- Siméon Jean DUPEYRON
- Henriette CAZALET veuve NOLET
- Andrée Denise JOURDAN veuve ARTIGUENAVE
- Alain Marc LABADIE
- Yvonne Marie Lucienne DESBARAX veuve DUVIGNEAU

Chères Aturines, chers Aturins,

Ce n'est pas en tant que responsable UMP du canton ni même en tant qu'élu que je m'exprime, mais en tant que citoyen et républicain.

La décision de Robert Cabé de rester président de la Communauté des Communes me paraît un manque total de responsabilité politique. Après deux défaites c'est plus qu'une défaite c'est un échec politique.

Continuer à être président d'un exécutif, c'est faire preuve de peu de cas pour le vote de nos concitoyens. 61,5% sur Aire sur l'Adour (640 voix d'écart) avec 68% de participation et 54,5% sur le canton.

Que les maires m'expliquent leur choix ! En effet, n'y a t'il personne d'assez compétent sur les 49 conseillers communautaires pour remplacer M. Robert Cabé ?

L'élégance, après ces défaites consécutives flagrantes, aurait été de démissionner, et j'aurais eu du respect pour cette décision.

De plus, être élu c'est représenter la population qui donne sa confiance lors d'un scrutin. Être élu, c'est avant tout être à l'écoute des citoyens. Les électeurs, notamment des villages de la Communauté de Communes d'Aire sur l'Adour, ont exprimé le voeu d'évincer Robert Cabé pour représenter le canton aux instances départementales.

Pour autant, Robert Cabé a auditionné les maires sur sa légitimité à rester à la présidence de la Communauté de Communes. Certains lui ont demandé de rester. Ils bafouent la confiance de leurs citoyens pour assouvir les ambitions d'un seul citoyen.

Et pourtant, Robert Cabé ne pense qu'à son hypothétique élection aux futures sénatoriales de 2017.

Marc Havard, Vincent Barraillh-Lafargue

Texte du groupe d'opposition "Aire pour tous, tous pour Aire" non parvenu dans les délais malgré plusieurs relances de notre part.

la Peña los Arsouillos vous donne rendez-vous à :

AIRE SUR L'ADOUR

du 30 AVRIL au 3 MAI 2015



4 JOURS
DE FÊTE !

28^{ÈME} FÊTE DES

ARSOUILLOS

INFOS & PROGRAMME COMPLET :

www.arsouillos.com



Rejoignez-nous !